

Bourses d'Excellence UPEC

AXE
Egalité des
chances

SOUTENIR - HONORER - ENCOURAGER

CONTEXTE

Chaque année, l'UPEC accueille près de 10 000 étudiants, majoritairement issus de son territoire. Pour beaucoup, l'entrée à l'université représente un véritable défi financier difficile à assumer. Par ailleurs, la proximité d'établissements parisiens prestigieux attire une partie des étudiants les plus brillants, privant notre territoire de talents prometteurs.

Face à ce double enjeu, social et académique, le programme des « Bourses d'Excellence » apporte une solution claire : attirer les meilleurs profils en soutenant leur entrée à l'Université

PRINCIPE

Attribuer des Bourses d'Excellence d'un montant de 1 000 à 1 400 euros, versées au plus tôt dans l'année, sur appel à candidatures.

Les critères de sélection :

- être primo-entrant à l'UPEC,
- avoir obtenu une mention Très Bien au Baccalauréat,
- être boursier,
- être porteur d'un projet académique ou professionnel.

PROCESSUS & TIMING

- SEPT. Appel à candidatures
- OCT. Instruction des dossiers et préselection des candidats.
- MI NOV. Jury d'attribution des bourses composé des mécènes, d'un lauréat de l'année précédente, de la fondation et de représentants de l'UPEC.
- FIN NOV. Cérémonie de remise des bourses en présence de la Présidence de l'UPEC, les doyens des facultés, des mécènes et des familles des lauréats.

OBJECTIF

Doter 20 à 40 étudiants de bourses de 1 000 à 1 400€

Bourses d'Excellence UPEC

AXE
Egalité des
chances

SOUTENIR - HONORER - ENCOURAGER

POURQUOI SOUTENIR LE PROGRAMME

- Participer au jury d'attribution des bourses et découvrez la diversité et l'engagement de notre jeunesse.
- Remettez un prix d'Excellence de votre choix au cours de la cérémonie de remise des Bourses.
- Enrichissez votre politique Diversité&Inclusion en soutenant l'Egalité des chances à l'université.
- Partager votre engagement dans votre communication institutionnelle.
- Bénéficiez de la valorisation du programme sur les réseaux sociaux.



DEVENIR MECENE DE LA FONDATION

- Convention de mécénat, annuelle ou pluriannuelle
- Ouvre droit à 60% de réduction d'impôt sur les sociétés
- Forte valorisation de votre engagement
- Invitation aux rendez-vous de Fondation et de l'Université

ALUMNI, DONATEUR PARTICULIER

- Soutenez le programme selon vos possibilités
- Emission d'un reçu fiscal dès 10€ de don
- 66% de réduction d'impôt sur le revenu, 75% sur IFI
- Invitation aux rendez-vous de Fondation et de l'Université

LA FONDATION UPEC

Elle amplifie les missions d'une université engagée et inclusive. À travers le soutien à la réussite étudiante et à la recherche, elle porte une conviction forte : l'excellence se construit par l'inclusion et par la production de savoirs utiles à tous.



Astrid Heil
Directrice de la fondation
06 27 30 75 19
astrid.heil@u-pec.fr

VOS CONTACTS



Sandro Douze
Responsable de la collecte
06 64 58 30 03
sandro.douze@u-pec.fr



www.fondation.u-pec.fr

Fondation UPEC
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex France